Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 34 (2004)

Heft: 1

Artikel: Vieillir ou conduire, il faut choisir!

Autor: Blanc, Gérard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-827102

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dossier



il faut choisir!

Une série d'accidents impliquant des chauffards âgés jette le discrédit sur les seniors au volant. Trafic toujours plus dense, automobilistes davantage stressés et signalisation changeante, les conducteurs ont de quoi perdre les pédales.

ne octogénaire provoque un carambolage dans un parking. Elle avait confondu pédale des freins avec celle de l'accélérateur.» «Circulant à contresens sur l'autoroute entre Chexbres et Vevey, un retraité cause un accident mortel.» Il n'y a pratiquement plus de semaine sans que la presse ne fasse état d'accidents de la circulation dus à des seniors. Tous les aînés ne sont évidemment pas des chauffards, mais force

est de reconnaître que l'âge venant, les comportements au volant se modifient. Jusqu'à quel âge peut-on conduire? Pour quels motifs retire-t-on un permis? A différents niveaux – juridiques, médicaux, éducatifs – des professionnels s'engagent pour dédramatiser et surtout conseiller les seniors.

Selon les statistiques de la gendarmerie vaudoise, les accidents provoqués par les seniors ont un degré élevé de gravité. Ce constat est valable pour le reste de la Suisse romande. Les données vaudoises font aussi ressortir que les aînés ne circulent que par nécessité, qu'ils sont plus prudents et qu'ils empruntent plus facilement les routes secondaires que les autoroutes. La progression du nombre de conducteurs de plus de 70 ans pourrait présager un nombre proportionnel d'accidents potentiels. Gardons-nous toute-fois d'une déduction hâtive. Grâce à une sur-

Jean-Pierre Schertenleib, 78 ans, Nods (Jura bernois): «A tour de rôle, la poste, la pharmacie et la boulangerie ont fermé leurs portes. Il reste juste une épicerie. La Neuveville est à une dizaine de kilomètres. Les bus réguliers sont souvent pleins à craquer, ce que j'appréhende. J'utilise ma voiture tous les jours. Tout va bien pour l'instant, mais peut-être qu'un jour mon médecin décidera qu'il me faut arrêter de conduire. Que ferai-je alors? Je ne le sais pas encore.»

veillance meilleure de leur état de santé, une prise de conscience individuelle de leur aptitude à conduire et une formation continue, les seniors peuvent encore inverser la tendance.

Lors d'un constat d'accident, les conducteurs de 70 à 79 ans sont tenus pour responsables dans 70% des cas. Il en va de même pour les jeunes automobilistes de 21 à 23 ans. A partir de 80 ans, le taux de responsabilité atteint 85%. Cependant, les conducteurs de 70 à 79 ans et, a fortiori, au-delà, sont beaucoup moins nombreux que les jeunes de 21 à 23 ans. Les raisons de tels accidents sont souvent dues au ralentissement de leur capacité d'analyse.

Selon la loi sur la circulation routière, si le conducteur a commis des infractions permettant de douter de sa connaissance des règles de la circulation, de ses capacités à les mettre en pratique ou de sa maîtrise des techniques de conduite, l'autorité ordonnera un nouvel examen théorique ou pratique, voire les deux. «Aucune autorité ne peut ordonner de repasser un examen de conduite s'il n'existe pas de motif fondé comme un doute sérieux quant à l'aptitude à la conduite (physique ou psychique) ou sur la connaissance des règles de la circulation», précise Alfred Forestier, chef de service ad interim du Service des automobiles et de la navigation (SAN) à Lausanne.

Retrait de permis

Les permis peuvent être retirés pour deux raisons légales: retrait d'admonestation (limité dans le temps) et retrait de sécurité (indéterminé). Si nulle autorité, sur le plan fédéral, n'a le droit de retirer définitivement son permis à un conducteur, il y a des nuances. Dans le cas du retrait de sécurité, l'autorité doit régulièrement statuer sur une demande de

restitution, soit examiner si les causes du retrait ont disparu. Le cas échéant, l'autorité peut subordonner la restitution du permis à un certain nombre de conditions comme, par exemple, un certificat médical, une expertise psychologique ou psychiatrique, des cours de formation et un examen de contrôle. Dans ce dernier cas, la course de contrôle n'est pas volontaire mais ordonnée. Si le conducteur s'y soustrait, sa demande de restitution est annulée.

Les autorités compétentes en la matière peuvent donc exiger une course de contrôle. Celle-ci déterminera si le permis doit être ou non suspendu. Elle se fera avec le véhicule du conducteur. Si la course de contrôle a échoué, elle ne peut pas être répétée, ce qui entraîne le refus de la restitution ou le retrait du permis de conduire. Si le conducteur persiste dans son désir de conduire, il peut demander un permis d'élève-conducteur, pour autant qu'il n'y ait pas de contre-indication médicale. Il sera alors soumis aux mêmes règles que tout autre élève-conducteur.

Les inspecteurs des courses de contrôle ont pour consigne d'observer le comportement du conducteur mais aussi d'établir un dialoque, davantage dans le but de rassurer le senior que pour le réprimander. Le taux de réussite est d'environ 70%. Il est conseillé de faire une petite mise à jour de ses connaissances de conduite avant cet examen.

Examen médical

Tout conducteur de plus de 70 ans est astreint à un examen de santé, obligatoire tous les 2 ans. Si le rapport médical est positif, il conserve son droit de conduire sans

Publicar, la bonne aubaine

Créé à Oron-la-ville en 1995, Publicar est un service assuré par les cars postaux. Il est parfait pour les personnes isolées. Les courses sont prévues là où les transports en commun ne sont pas organisés. Mode d'emploi: vous appelez un numéro gratuit en indiguant la date, le lieu de prise en charge et le parcours désiré. La centrale de réservations vérifie la disponibilité du véhicule et confirme l'heure du passage à votre porte. Le véhicule est mandaté par fax, téléphone portable ou appel radio. Le Publicar vient vous chercher à votre domicile et vous dépose là où vous le désirez. Le lieu de déchargement doit s'effectuer exclusivement dans une même zone. De plus, le chauffeur peut prendre d'autres passagers en cours de route et faire un détour pour s'adapter au choix de tous les passagers. Le trajet Publicar est calculé au tarif des transports publics auguel s'ajoute une surtaxe de 3 francs par course. Les abonnements demi-tarif des CFF, abonnement général, cartes journalières, etc. sont aussi acceptés. Il est possible d'acheter un abonnement de surtaxe de 6 courses (Fr. 16.- au lieu de Fr. 18.-) 12 courses (Fr. 32.- au lieu de Fr. 36.-), mensuel (Fr. 70.-) ou annuel (Fr. 630.-).

Zones: Ajoie, Avenches, La Brévine, La Courtine de Bellelay, cœur de La Côte, Cossonay, Delémont, Echallens, Grandson, Moutier ville et région, Orbe, Oron, Payerne, Thierrens, Yverdon.

Appel gratuit: 0800 60 30 60.





Si vous avez besoin d'aide, lorsque vous êtes seul chez vous ou au travail, il vous suffit d'appuyer sur un bouton pour que TeleAlarm® S11 appelle du secours. La base de l'appareil s'adapte à toutes les prises de téléphone. Le système d'appel d'urgence compose jusqu'à huit numéros pour joindre quelqu'un. Et si un répondeur téléphonique s'enclenche, il passe sans attendre à un autre numéro. Renseignements complémentaires: Swisscom Shop, www.swisscom-fixnet.ch/eshop, numéro gratuit 0800 800 800.

Pourquoi ne pas toujours avoir un assistant à portée de main?

TeleAlarm® S11



Si vous êtes malentendant ou malvoyant, optez pour le téléphone Top P43.



Tout cimplement proches



Souvent, les seniors évitent les autoroutes, préférant les routes secondaires.

autre formalité. Si l'examen est négatif ou que le médecin ne peut, ou ne veut se prononcer, la conséquence est un retrait de sécurité. S'il persiste dans son intention de conduire, des investigations plus poussées sont ordonnées par le médecin-conseil.

Lorsqu'un rapport de police fait état de circonstances particulières qui peuvent fonder un doute quant à l'aptitude à conduire, il y a alors retrait de sécurité et des investigations

du médecin-conseil sont menées sur décision de l'autorité.

Il peut arriver que, pour des raisons de relation affective entre le conducteur et le médecin traitant, ce dernier estime ne pas pouvoir être objectif. Il arrive aussi, plus rarement, que le médecin-conseil ait des doutes sur les conclusions liées au diagnostic du médecin traitant. Une expertise formelle sera alors demandée auprès des médecins de l'Unité médicale du trafic (UMT), lesquels examineront le dossier et, si nécessaire, convoqueront le conducteur pour des tests médicaux sur Julia van den Broeck a passé son permis à Lausanne en 1960. Cette ancienne infirmière d'origine belge, aujourd'hui âgée de 79 ans, retourne fidèlement trois fois par année dans sa Flandre natale. «La voiture, c'est tellement plus pratique que le train ou l'avion lorsqu'on a des bagages. Je prends toujours la même route et m'arrange pour partir le dimanche, parce qu'il n'y a pas de camions. Je renoncerai à ma voiture lorsque je ne me sentirai plus sûre de moi. Pour l'instant, tout va bien, même si je suis devenue un peu plus peureuse. Dans la région lausannoise, on peut très bien se passer de voiture. Mais, c'est quand même une liberté!»

tout ce qui pourrait créer une quelconque perturbation dans le déroulement de sa conduite: malaise, perte de réflexes, inaptitude à s'adapter au trafic, problèmes de vue, d'ouïe, de mobilité, etc.

Ces tests sont, en substance, faits d'entretiens ayant pour but de mieux connaître le conducteur et de déterminer s'il peut ou non prendre la route, mais il ne s'agit en aucun cas d'une enquête policière. Une sorte de minisimulateur de conduite est utilisé qui déterminera surtout l'aptitude à gérer plusieurs situations en même temps, comme, par exemple, éviter un obstacle tout en prenant garde aux piétons.

Réviser ses connaissances

Mise en place par le Mouvement des aînés (MDA), en collaboration avec Pro Senectute et l'AVIVO, une campagne test de cours théoriques a été lancée en 1998 sur la proposition du Service automobile du canton de Vaud, afin de suggérer aux seniors de réviser leur théorie. Près de 5400 seniors ont répondu présent. Abandonnée par les autorités, cette campagne a été reprise par l'AVAE (Association vaudoise des auto-écoles) et le MDA. Chaque année, de janvier à mars, des cours sont organisés pour préparer les seniors à la conduite du printemps et de l'été. Ils durent deux heures, dans des classes de 12 personnes au maximum. Les auto-écoles du canton de Genève envisageraient d'en faire autant.

Le Touring Club Suisse (TCS) a mis en place, de longue date, des cours adaptés aux seniors, appelés «Conduire aujourd'hui». D'une durée de quatre heures, dont une heure de conduite et trois heures de théorie, on y enseigne les changements de lois et de signalisations.

Voiture ou train

Comparaison des coûts

Une cylindrée moyenne engendre des frais mensuels movens de 900 francs, selon les estimations du TCS. Ce qui représente une dépense annuelle de plus de 10 000 francs.

En utilisant les transports publics, voici un exemple de budget calculé sur la base de deux personnes: l'abonnement général senior en 2e classe (plus de 62 ans pour les dames et plus de 65 ans pour les messieurs), incluant les bateaux, les lignes de chemin de fer privées, les cars postaux et transports

urbains dans la plupart des villes de Suisse coûte Fr. 2150.- (preneur de l'abonnement) et Fr. 1850.- (conjoint ou concubin), soit pour un couple: Fr. 4000.-, par année.

A cette somme, on ajoute, par exemple: 24 courses (2 x 12) Publicar: Fr. 64.-; 10 courses en taxi à Fr. 40.- = 400.-; 8 trajets en train à l'étranger (moyenne, 250.-, par trajet), pour un montant de Fr. 2000.-. On arrive à une total annuel, pour deux personnes, de Fr. 6464.-, soit une économie de quelque Fr. 3500. - par rapport à la voiture.

JUSQU'À 50 % DE RABAIS SUR CERTAINS MODÈLES EXPOSÉS

LA BOUTIQUE DU DOS renouvelle son stock,

alors profitez-en vite!



La Boutique du Dos vous présente ses meilleurs vœux de santé pour 2004 et, pour bien commencer cette nouvelle année, elle vous offre du confort et de l'esthétique à petits prix. En effet, La Boutique du Dos doit faire de la place pour exposer ses nouveautés! Alors elle a décidé de liquider certains fauteuils (manuels, électriques ou massants) et canapés 2 ou 3 places, tous de relaxation et au confort ergonomique, mais aussi certains matelas.

Venez donc choisir votre fauteuil, votre canapé ou votre matelas dans ses boutiques de Genève ou de Lausanne. Vous y bénéficierez d'un rabais exceptionnel allant de 25% à 50%. Mais pressez-vous, car il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde!

ANATOMIA – LA BOUTIQUE DU DOS

Lausanne, rue du Petit-Chêne 38 (50 m de la Gare) – tél. 021 320 22 00

Genève, rue Pradier 3 (50 m de la Gare) – tél. 022 738 90 11

Sion, rue des Cèdres 7 Tél. 027 323 10 70



PUBLICITÉ



Mousse Boulanger, comédienne

Vieillir, c'est jouir de l'expérience de toute une vie. C'est retrouver la liberté comme au temps de l'enfance.



Vieillir, un art de vivre

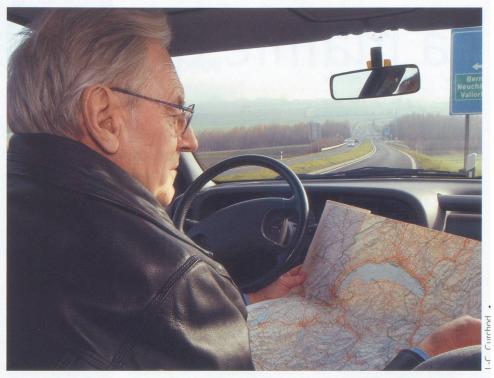
Pro Senectute, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, internet: www.pro-senectute.ch

Antoinette et Walter Kuffer (81 et 82 ans) sont paysans dans la Broye. L'un et l'autre conduisent encore. Après sa récente opération de la cataracte, Walter Kuffer a retrouvé 90% de sa vue. Il ressent des désagréments uniquement lorsqu'il roule dans les tunnels et sur les autoroutes. C'est pourquoi il les évite. «Quand je prends le volant, je ne pense pas à mon âge. Je fais 15 000 km par an dont la moitié dans les champs. Sinon, j'utilise ma voiture pour aller à la pêche, aux champignons ou jouer aux cartes. Jamais d'alcool au volant! Si je bois un verre, c'est Antoinette qui conduit ou ma belle-fille.»

Ensuite, on traite les questions telles que l'abord d'un giratoire, les piétons, les priorités aux intersections, etc. Un cours pratique de conduite de 45 à 60 minutes est prévu en ville, à la campagne et sur autoroute. Si l'instructeur constate qu'un des participants a des problèmes graves de comportement au volant, il en discute avec lui en privé et peut lui suggérer de déposer son permis. Mais pas de souci, cette démarche n'implique aucune dénonciation.

Comme le souligne Alex Da-Rin, responsable de la formation et du perfectionnement des conducteurs au TCS, «le bon conducteur est celui qui sait s'adapter à ceux qui conduisent moins bien que lui». De son côté, Daniel Gueissaz, président de l'AVAE, rappelle que «le calme est la vertu des forts». Il faut «laisser les conducteurs agressifs passer, quitte à vous arrêter sur le bord de la route». Il n'empêche que pour Alfred Forestier, les appels de phares fréquents et les klaxons sont des

Claude Medico (74 ans): «Je conduis partout sauf pour aller au centre-ville. Dans ce cas, je gare ma voiture dans un parking périphérique et utilise les transports publics. Mon minibus me sert surtout à faire de grands parcours. Le dernier a été de 2500 km vers la Bretagne, toujours sur des routes secondaires. Arrêter de conduire un jour? J'y pense, mais en attendant, je me tiens au courant des évolutions de la signalisation routière grâce aux cours du TCS. Je pense être en mesure de prendre le volant pendant encore 5 ans. La conduite, c'est comme une langue étrangère: il faut la pratiquer, sinon on est perdu.»



Pour beaucoup d'aînés, la voiture permet de conserver son indépendance.

signes avant-coureurs annonçant une perte d'adaptation à la circulation actuelle.

Il y a des voitures plus aisées à manier que d'autres. Le bon choix consiste à trouver une voiture haute, de type mono-space, qui permet d'entrer et de sortir facilement. Mieux vaut éviter les voitures sportives. Pourquoi ne pas se mettre à la conduite automatique, largement adoptée par les Américains, et tellement plus reposante?

Dur de renoncer

Rares sont ceux qui acceptent de gaieté de cœur de renoncer à leur voiture. Il arrive pourtant un moment où la chose est inéluctable, et mieux vaut encore prendre cette décision soi-même, plutôt que de se faire imposer une suspension de permis indéterminée ou, pire, d'être responsable d'un accident grave. Arrêter de conduire peut se faire par paliers. On peut, par exemple, commencer par renoncer à emprunter les autoroutes, puis renoncer à conduire pendant les heures de pointe. Et puis, arrive le moment où il faut définitivement poser les plagues. Selon Kim de Heller, médecin-conseil mandaté par le Service des automobiles, «cette démarche devrait être faite avec l'aide de son médecin traitant, leguel devrait progressivement amener le sujet sur le tapis». Si tel n'est pas le cas, c'est alors au conducteur lui-même de suggérer un dialoque avec son médecin. «Le dépôt du permis de conduire est un peu comme un deuil,

explique le D' Karine Micalizzi, de l'UMT, il faut s'y préparer.»

Ne plus conduire n'est pas forcément une calamité à condition de pouvoir changer ses habitudes. On pourrait y voir aussi une bonne occasion pour refaire un peu d'exercice physique.

Gérard Blanc

Informations utiles

>>> Cours du TCS: Genève, Mevrin, tél. 022 417 23 97. Prix: Fr. 120.-(membres); Fr. 200.- (non-membres) Cours de l'AVAE: Association vaudoise des auto-écoles, Case postale 144, 1000 Lausanne 19 (tél. 079 606 14 34) ou site internet www.avae.ch. Prix: Fr. 20.- pour 2 heures de cours théoriques (complétés éventuellement par des cours pratiques).

))) A lire: Conduite sûre jusqu'à un Age avancé, Bureau suisse de prévention des accidents, Education, Case postale, 3001 Berne. Conduire à tous les Ages, Touring Club Suisse, chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier, tél. 022 417 23 90. Disponible également: la brochure des frais kilométriques 2003.